

# Mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés

Mise à jour méthodologique et résultats

Juillet 2022

COMMUNICATION A CARACTERE PUBLICITAIRE destinée aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF. Les données mentionnées reflètent l'opinion de Mirova et/ou la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Un affilié de



**NATIXIS**  
INVESTMENT MANAGERS

# Table des matières

Principes fondateurs.....	3
Objectifs de la mesure d'alignement .....	3
Neutralité carbone et notion de contribution .....	4
Mesurer en cycle de vie .....	5
Valoriser les apporteurs de solutions .....	6
Calcul d'alignement et résultats.....	6
Méthodologie Carbon Impact Analytics .....	6
Traduction en température.....	9
Résultats .....	10
Conclusion .....	11

# Principes fondateurs

## Objectifs de la mesure d'alignement

Qu'il s'agisse de démarches volontaires ou en réponse aux obligations réglementaires, la plupart des investisseurs cherchent aujourd'hui à analyser le lien entre leurs portefeuilles et le changement climatique. À ce jour, il n'existe pas de consensus établi quant aux méthodologies permettant de mener de telles évaluations.

De nombreuses méthodologies émergent progressivement sur le marché, souvent regroupées sous le terme *Implied Temperature Rise methodologies* (« *ITR methodologies* »), dont l'objectif est d'attribuer une température à un portefeuille d'actifs financiers, correspondante au scénario de température avec lequel l'ensemble de ces actifs serait aligné. Ces méthodologies regroupent un nombre important d'hypothèses déterminantes pour le résultat. Pourtant, malgré une volonté affichée d'obtenir un résultat « fondé sur la science », l'harmonisation des approches est encore lointaine. Pour un même portefeuille d'actifs, les résultats seront variables d'une méthodologie à l'autre en fonction des choix méthodologiques effectués, de la même manière que l'on trouve aujourd'hui encore une forte hétérogénéité des notations ESG<sup>1</sup> en fonction de leurs fournisseurs.

**L'objet du présent document est de préciser l'approche adoptée par Mirova pour comprendre et mesurer l'alignement de ses portefeuilles avec les scénarios climatiques.** Une analyse comparative critique plus approfondie de ces différentes méthodologies et de leurs hypothèses pourrait faire l'objet d'une publication dédiée.

Mirova a développé depuis 2016 une méthodologie de mesure d'alignement en température de ses portefeuilles d'investissement en actifs cotés. Cette méthodologie a connu des évolutions, dont les plus récentes sont décrites dans ce document, mais les principes fondamentaux sont et resteront inchangés :

- La **neutralité carbone** ne peut être considérée que comme un état global de la planète qui traduit les objectifs climatiques les plus ambitieux et auquel chaque individu, chaque entreprise ou organisation et chaque État doit **contribuer** à sa « juste part »
- Mesurer l'impact climatique ne peut se faire que selon une approche « cycle de vie », c'est-à-dire en prenant en compte les impacts directs liés à l'activité ainsi que les impacts indirects de la chaîne d'approvisionnement, des produits et des services fournis.
- Une mesure d'impact et *a fortiori* d'alignement doit nécessairement intégrer la compréhension et la valorisation des solutions à la transition énergétique.

<sup>1</sup> Environnemental, social et gouvernance



## Neutralité carbone et notion de contribution

Les émissions mondiales devront diminuer de respectivement 30 % ou 55 % à horizon 2030 pour s’inscrire sur des trajectoires de réchauffement planétaire de 2°C ou 1,5°C d’ici à la fin du siècle<sup>2</sup>. Ces scénarios impliquent l’atteinte de la neutralité carbone plus ou moins rapidement au cours du 21<sup>ème</sup> siècle (cf. Figure 1). Certaines conditions sont indispensables à l’atteinte de cet objectif planétaire : forte réduction de l’exploitation des énergies fossiles, gains en efficacité énergétique dans tous les secteurs et particulièrement le transport, l’industrie et la bâtiment, développement accru des capacités de production d’électricité bas-carbone pour répondre à la demande, etc. Il convient donc de ne pas seulement répercuter les objectifs globaux sur l’ensemble des acteurs individuels comme les États ou les entreprises. Toutes les entreprises ne devront pas baisser leurs émissions de 55 % d’ici à 2030 mais toutes peuvent contribuer à cette décarbonation globale.

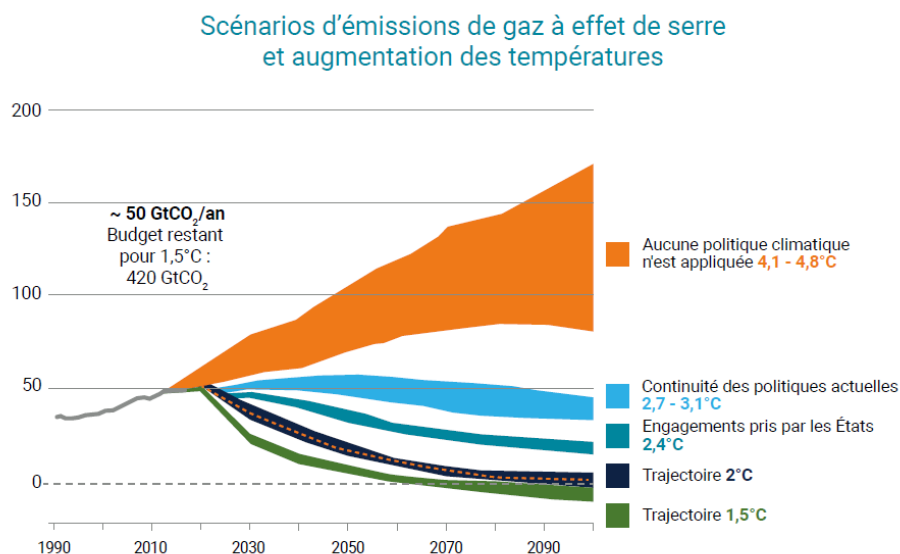


Figure 1: Scénarios d’émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmentation des températures

Sources: Mirova/Our World in Data, 2020 / Climate Action Tracker, 2019 / IPCC, 2018

Ainsi, un constructeur de pales d’éoliennes ou de vélos pourrait bien voir son empreinte carbone augmenter au fil des ans du fait d’une proportion d’émissions incompressibles qui serait multipliée par des volumes en forte croissance répondant aux besoins de la transition énergétique.

<sup>2</sup> Source : IPCC, 2022



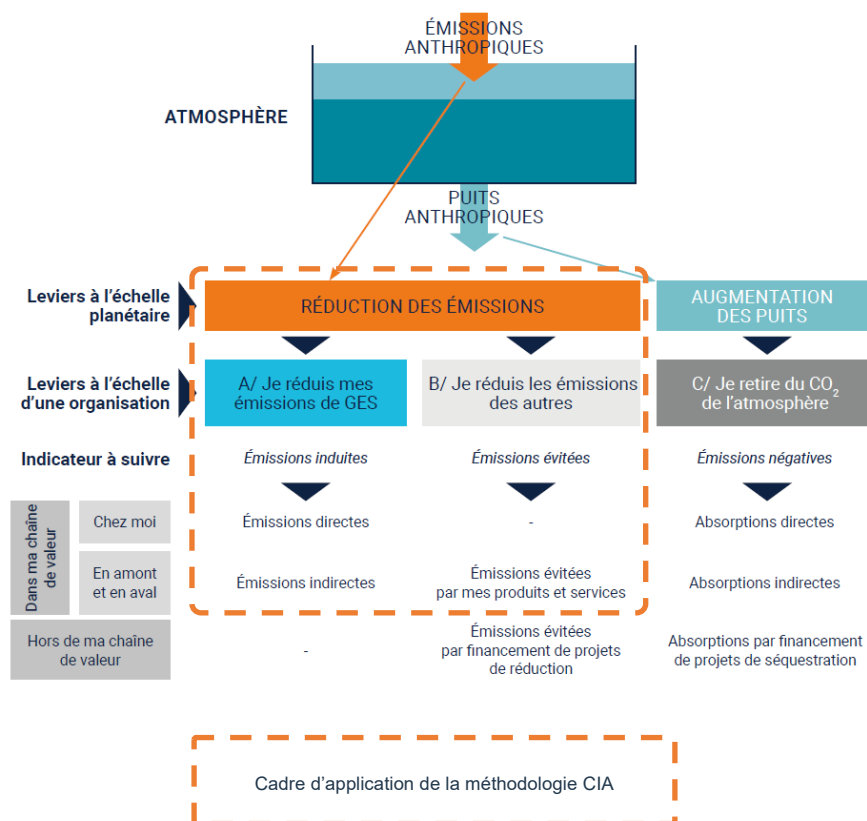


Figure 2: Décliner la neutralité carbone mondiale à l'échelle des acteurs économiques

Source : [Carbone4, Référentiel Net Zero Initiative, 2020](#)

Le référentiel Net Zero Initiative, illustré en Figure 2, permet de comprendre les piliers principaux de la décarbonation globale auxquels chaque entreprise peut contribuer plus ou moins en fonction de son positionnement dans l'économie.

## Mesurer en cycle de vie

La contraction globale de l'utilisation des énergies fossiles dans nos économies ne se fera pas seulement à la sortie des pots d'échappement ou des cheminées d'usine. Cette contraction aura aussi un impact sur les extracteurs de matières fossiles, les constructeurs de moteurs utilisant ces énergies, les vendeurs des machines exploitant ces énergies, etc. Sous l'angle de la mesure d'impact climatique des entreprises, cette réalité se traduit dans la quantification de tous les scopes d'émissions :

- Scope 1 : émissions directes liées à l'activité de l'entreprise ;
- Scope 2 : émissions indirectes liées à sa consommation d'électricité et de chauffage ;
- Scope 3 : émissions indirectes issues de la chaîne d'approvisionnement (amont), de la distribution, de l'utilisation des produits et de la gestion de leur fin de vie – traitement et recyclage (aval).

Dans de nombreux secteurs tels que l'agriculture, le transport ou la production de combustibles fossiles, les émissions indirectes de scope 3 sont bien plus importantes que les émissions de scope 1 et 2. **Il est donc indispensable de mesurer les émissions de scope 3 pour comprendre l'impact climatique réel des entreprises, en particulier dans les secteurs à plus forts enjeux.**

## Valoriser les apporteurs de solutions

Si l'approche en cycle de vie est indispensable à la compréhension de l'exposition des acteurs aux émissions de GES, elle n'est pas suffisante pour comprendre globalement l'impact climatique d'une entreprise. Ainsi une entreprise qui fabrique des éoliennes pourrait très bien avoir des émissions totales induites (en cycle de vie) supérieures à une entreprise de cosmétiques de taille similaire. **Les émissions induites ou la réduction des émissions induites ne sont donc à elles-seules pas des indicateurs pertinents pour réellement comprendre l'impact climatique d'une entreprise.**

**En plus des émissions induites, nous observons également les émissions évitées par les entreprises.** Ces émissions sont celles qui auraient été émises sans les efforts fournis par l'entreprise observée pour les réduire.

La même logique s'applique aux apporteurs de solutions qui peuvent réduire leurs émissions induites sur leur périmètre direct (émissions évitées sur le scope 1), réduire ou décarboner leur approvisionnement en énergie (émissions évitées sur le scope 2) ou réduire par exemple l'intensité carbone de leurs produits (émissions évitées de scope 3).

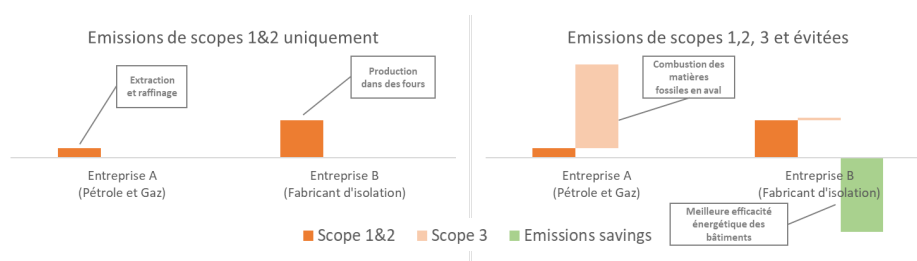


Figure 3: Illustration de l'importance de l'approche en cycle de vie et des émissions évitées dans la compréhension complète de l'impact climatique des entreprises

Source : Mirova, Carbone 4, Référentiel Net Zero Initiative

## Calcul d'alignement et résultats

### Méthodologie Carbon Impact Analytics

Mirova travaille depuis 2014 avec le cabinet de conseil français [Carbon4Finance](#) qui a développé la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA). Cette méthodologie a pour objectif de calculer des émissions induites et évitées en cycle de vie pour toutes les entreprises des univers d'investissement coté utilisés par Mirova dans une approche dite « bottom-up » pour les secteurs à plus forts enjeux vis-à-vis du climat. Cette approche permet de calculer les émissions induites et évitées sur la base de données physiques réelles des entreprises (nombre de voitures vendues par type et par géographie...) et ainsi de pouvoir juger de leur performance climatique propre, sans faire par exemple de moyennes sectorielles propres aux méthodologies dites « top-down ». En 2022, Carbon4Finance a mis à jour la méthodologie CIA afin d'ajouter un jugement qualitatif des politiques mises en place par les entreprises pour répondre à la problématique climatique. Ces politiques peuvent être jugées sous plusieurs angles :

- Les objectifs de décarbonation fixés à certaines échéances temporelles qui peuvent par exemple l'être dans le cadre d'initiative comme la *Science-Based Targets Initiative* (SBTi))

- Les investissements (dépenses d'exploitation, ou CAPEX, et dépenses d'investissement, ou OPEX) faits dans l'objectif de s'inscrire sur une trajectoire de transition énergétique ambitieuse.

Ce jugement qualitatif vient s'ajouter aux mesures quantitatives plus statiques, dépendantes de la trajectoire passée de l'entreprise, pour donner une vision plus prospective de sa performance climatique, sous la forme d'un bonus/malus attribué à l'entreprise considérée.

Ces indicateurs sont finalement combinés en un seul indicateur agrégé appelé la note globale CIA, sur une échelle de 1 (meilleure) à 15 (pire). Cela permet également d'appliquer la méthodologie à plusieurs classes d'actifs et portefeuilles qui mélangent ces classes d'actifs : actions et obligations d'entreprises, obligations souveraines ainsi que obligations vertes.

Type d'entreprise	Emissions induites (tCO <sub>2</sub> /M€)		Emissions évitées (tCO <sub>2</sub> /M€)		Note CIA
	Scopes 1&2	Scope 3	Scopes 1&2	Scope 3	
<b>Fabricant automobile traditionnel</b>	40	300	-1	-80	10
<p>Étant donné que les automobiles brûlent directement du pétrole, et ce pendant une durée de vie relativement longue, la plupart des émissions induites attribuées à un constructeur automobile proviennent de l'utilisation de ses produits (c'est-à-dire les voitures) et de leur chaîne d'approvisionnement (en particulier l'acier). La production de véhicules en soi génère beaucoup moins d'émissions de carbone que les voitures lorsqu'elles sont utilisées. Les mesures d'efficacité énergétique dans les usines de production peuvent permettre des émissions évitées dans les scopes 1 et 2. Mais le potentiel d'amélioration des émissions évitées est bien plus important dans le scope 3, lorsque les véhicules à carburant fossile sont remplacés par des véhicules électriques, lorsque l'électricité a une intensité carbone relativement faible. Le fabricant automobile n'a pas non plus mis en place de politique ambitieuse de transition vers des véhicules moins intensifs en carbone.</p>					
<b>Fabricant d'éoliennes</b>	70	0	0	-500	2
<p>Les éoliennes n'émettent pas directement de carbone lorsqu'elles sont utilisées, et les émissions liées à leur entretien sont marginales. Les émissions induites par la production et la gestion de la fin de vie des éoliennes sont également très faibles. Presque toutes les émissions évitées par un fabricant d'éoliennes relèvent du scope 3, car c'est l'utilisation en aval de leurs produits (production d'électricité à partir d'éoliennes plutôt qu'une centrale à charbon, par exemple) qui entraîne un bénéfice pour le climat. Le fabricant d'éolienne a mis en place une politique de décarbonation de son activité directe et de la fin de vie de ses produits qui sont déjà très contributeurs à la transition.</p>					
<b>Fournisseur d'électricité</b>	300	80	-200	0	6
<p>La plupart des émissions induites par ce fournisseur d'électricité sont générées par le scope 1 puisqu'il brûle directement les combustibles fossiles afin de produire de l'électricité. Pour les fournisseurs d'électricité, les émissions du scope 3 relèvent des chaînes d'approvisionnement des combustibles dont ils dépendent pour produire de l'électricité, comme l'extraction du charbon ou du gaz naturel. Contrairement au fabricant d'éoliennes, les émissions évitées par un fournisseur d'électricité se situent au niveau du scope 1. La production d'électricité, qui s'inscrit dans le cadre de ses activités directes, à partir de sources à faible teneur en carbone entraîne une diminution des émissions de carbone par rapport au taux d'émission de référence (basé sur les combustibles fossiles). Ce fournisseur a par ailleurs pris l'engagement de respecter une trajectoire de décarbonation compatible avec un scénario 2°C à horizon 2030, sans toutefois que tous les investissements nécessaires aient été faits.</p>					
<b>Acteur du pétrole et gaz intégrés</b>	70	800	-1	-10	13
<p>L'extraction et la production d'hydrocarbures consomment de l'énergie et émettent du CO<sub>2</sub>, mais la combustion des ressources fossiles extraites en émet beaucoup plus. Ainsi, à l'image d'un fabricant automobile, la plupart des émissions induites d'une entreprise pétrolière et gazière intégrée sont générées par l'utilisation finale de ses produits (scope 3). Au niveau du scope 1, une entreprise pétrolière et gazière intégrée peut éviter les émissions en réduisant le torchage. Au niveau du scope 2, elle peut améliorer l'efficacité, et dans le scope 3, elle peut également éviter les émissions soit en encourageant l'efficacité énergétique du côté de la demande, soit en réduisant l'intensité carbone de son portefeuille énergétique par rapport aux autres entreprises du secteur. Ce producteur n'a pris aucun engagement d'alignement avec un scénario et continue ses activités d'exploration.</p>					
<b>Fabricant de cosmétiques</b>	1	30	0	0	8
<p>Les entreprises de cosmétiques ont des émissions très faibles dans l'ensemble. Dans ce secteur, les processus de production des scopes 1 et 2 rejettent moins d'émissions qu'au niveau du scope 3. Les émissions induites du scope 3 proviennent principalement de la production des produits chimiques en amont dans la chaîne d'approvisionnement, de la distribution des produits en aval, des emballages et du recyclage. Une entreprise de cosmétiques n'a pas beaucoup d'options pour réduire les émissions dans sa chaîne d'approvisionnement, à l'exception, éventuellement, de la réduction des emballages. Toutefois, elle peut éviter les émissions des scopes 1 et 2 grâce à une plus grande efficacité énergétique de son processus de production. Aucun engagement particulier n'a été pris pour respecter une trajectoire de décarbonation en ligne avec un scénario climatique.</p>					

Figure 4: Exemples illustratifs de la mesure d'impact carbone et notes CIA,

Source : Mirova





## Traduction en température

La note CIA, indicateur de la performance climatique globale d’une entreprise, est utilisée de manière agrégée à l’échelle de portefeuilles pour en déduire leur alignement en température. Les principes fondamentaux de cette traduction de la note CIA en température sont les suivants :

- Nous évoluons sous la contrainte des scénarios climatiques, qui imposent un plancher de 1,5°C de réchauffement minimal (GIEC, SSP 1-1.9) et un plafond de 5°C de réchauffement maximal (GIEC, SSP 5-8.5).
- Le scénario SSP3-7.0 du GIEC, dit « business-as-usual », aboutira à une augmentation de la température moyenne de 3,5°C. Dans le monde de l’investissement coté, un tel scénario trouve sa représentation dans un indice de marché traditionnel pondéré des capitalisations boursières. Nous avons choisi le MSCI World. Il s’agit du premier point de calibration de la formule : à la note CIA en moyenne pondérée du MSCI World, on associe la température de 3,5°C.
- Le second point de calibration de la formule est fixé à 2°C, en ligne avec les objectifs de l’Accord de Paris. C’est l’indice Euronext Low Carbon 300 qui a été choisi pour représenter une économie alignée avec un scénario 2°C. Le LC300 est un *Paris Aligned Benchmark* au sens de la Commission Européenne, qui a la particularité d’être optimisé sur la base de la note CIA.
- « Courbe en S » : une courbe en S comme représentée ci-dessous permet de respecter les deux points de calibrage décrits ci-dessus et de tendre vers les scénarios extrêmes (1,5°C et 5°C)

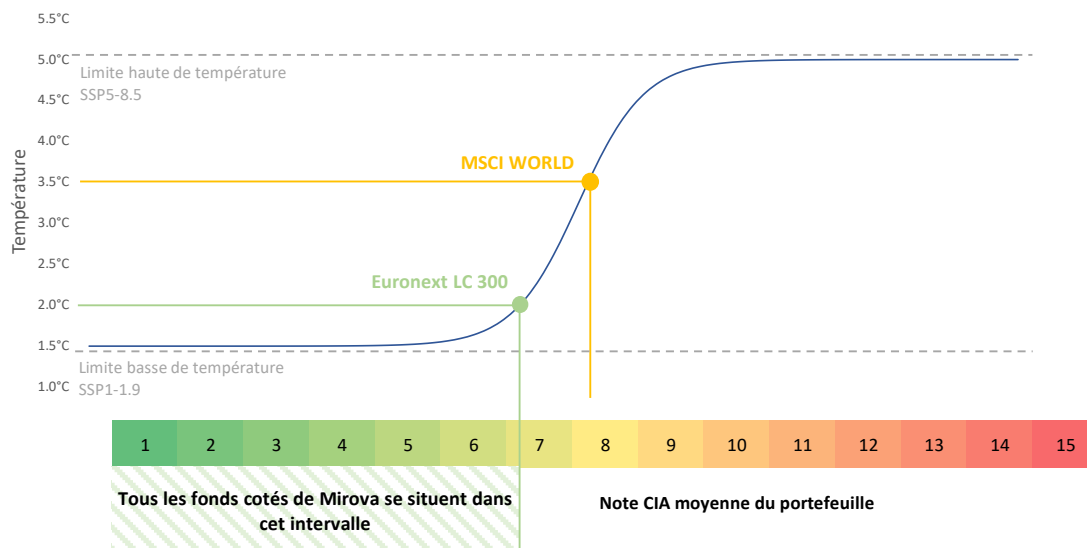


Figure 5: Courbe de traduction de la note CIA moyenne en température au niveau du portefeuille.

Source : Mirova

Mirova vise, pour l’ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l’impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d’une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. Tous les chiffres mentionnés dans ce rapport font référence aux années précédentes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



## Résultats

Selon la méthodologie décrite précédemment, **tous les portefeuilles d'investissement en actions et obligations cotées de Mirova sont alignés avec un scénario d'augmentation de la température moyenne inférieur à +2°C et donc en ligne avec l'Accord de Paris**. Il convient toutefois de différencier des investissements diversifiés qui ne se concentrent pas uniquement sur la problématique climatique de portefeuilles d'investissement dont l'objectif principal est de contribuer à la transition énergétique. Pour cette raison, nous avons décidé d'afficher une température de 1,5°C pour les fonds particulièrement impliqués sur ce sujet comme les fonds Environnement ou Green tandis que les autres fonds et indices se voient attribuer une température dans un intervalle de 0,5°C jusqu'à 5°C. Cet affichage a pour but de ne pas donner « l'illusion de la précision ».

Portefeuille ou indice	Émissions induites	Émissions évitées	Alignement en température	
S&P 500	108	-5	]3,5°C;4°C]	
MSCI World	137	-8		
MSCI Europe	203	-12	]2,5°C;3°C]	
CAC 40	221	-19		
Barclays Euro Aggregate Corporate	161	-53		
Barclays Euro Aggregate 500	126	-35	]2°C;2,5°C]	
Euronext Low Carbon 300	67	-14		
Mirova Global Sustainable Equity Fund <sup>3</sup>	55	-14	<2°C	
Mirova Europe Sustainable Equity Fund <sup>4</sup>	113	-45		
Mirova Europe Environmental Equity Fund <sup>6</sup>	170	-54	1,5°C	
Mirova Global Green Bond Fund <sup>6</sup>	204	-602		

Figure 6: Résultat de la méthodologie CIA sur quelques portefeuilles Mirova et indices de marché

Source : Mirova

<sup>3</sup> Mirova Global Sustainable Equity Fund est un compartiment de la SICAV Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova US est le gestionnaire financier par délégation.

<sup>4</sup> Mirova Europe Sustainable Equity Fund, Mirova Europe Environmental Equity Fund et Mirova Global Green Bond Fund sont des compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.

Les risques spécifiques liés à l'investissement dans ces fonds sont liés à la perte en capital, instruments financiers dérivés, titres de créance, liquidité, variation des taux d'intérêt, marchés émergents, risque de crédit, risques de durabilité, titres de catégorie inférieure ou titres non cotés, risque de contrepartie, taux de change, modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, investissement axé sur les facteurs ESG, risque en matière de durabilité.

## Conclusion

Mirova continue de mesurer et de comprendre le plus précisément et pertinemment possible l'alignement de ses investissements avec les objectifs climatiques. La méthodologie de mesure d'alignement en température, dont les principes fondateurs et la mise à jour sont décrits dans ce document, est un des outils qui permettent de répondre à ce besoin. Des approches alternatives voient le jour chez d'autres acteurs sur le marché : c'est une très bonne nouvelle qui démontre à la fois un intérêt croissant pour la question et des obligations réglementaires de plus en plus ambitieuses sur le sujet.

Certaines de ces approches sont basées quasi-exclusivement sur les objectifs et engagements que se sont fixés les entreprises sous-jacentes. Nous considérons que ces engagements de la part des entreprises sont primordiaux et c'est une partie de l'engagement que nous exerçons auprès des entreprises à plus forts enjeux sur le climat. Néanmoins, malgré des engagements de plus en plus ambitieux d'un nombre de plus en plus importants d'acteurs, l'économie mondiale n'est toujours pas sur une trajectoire climat suffisamment ambitieuse, malgré les multiples alertes de la communauté scientifique depuis de nombreuses années.

En d'autres termes, nous connaissons déjà les résultats d'une telle méthodologie lorsqu'elle est appliquée dans des situations précises : investir aveuglément dans l'économie mondiale telle que représentée par un indice traditionnel est probablement en ligne avec un scénario de réchauffement de 3°C à 4°C, tandis qu'investir dans un portefeuille d'entreprises qui fabriquent des composants d'éoliennes et des solutions d'efficacité énergétique contribue très probablement à un scénario 1,5°C.

La méthodologie de mesure d'alignement en température de Mirova continuera certainement d'évoluer dans le futur en fonction des données qui seront accessibles et de leur qualité, en conservant toujours au cœur de son approche une vision pragmatique de la performance climatique des actifs.

*Tous les chiffres mentionnés dans ce rapport font référence aux années précédentes.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*





## MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées exclusivement aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : [www.mirova.com](http://www.mirova.com).

Document non contractuel, rédigé en juillet 2022

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova vise à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

## INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif des stratégies Mirova concernées est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère.

L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : [www.mirova.com/fr/durabilite](http://www.mirova.com/fr/durabilite)



## À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gèrent Mirova et ses affiliés gèrent 25,3 milliards d'euros au 30 septembre 2022. Mirova est une société à mission, labellisée B Corp\*.

*\* La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants*

### MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014  
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.  
[Website](#) – [LinkedIn](#)

### NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme  
RCS Paris 453 952 681  
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris  
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

### MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.  
Tél : 857-305-6333  
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

### MIROVA UK

Mirova UK Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais Numéro d'agrément de la société : 7740692  
Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la "FCA")  
Siège social : Quality House By Agora, 5-9 Quality Court, London, England, WC2A 1HP  
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

### MIROVA SUNFUNDER

Mirova SunFunder, Inc. est une entreprise enregistrée au Delaware  
Numéro de dossier de l'État : 5125699  
Siège social : 2810 N Church Street, Wilmington - Delaware - 19802 USA  
Mirova SunFunder Inc. est une filiale de Mirova US Holdings LLC, détenue à 100 % par Mirova.

# Mentions légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web ([im.natixis.com/intl/intl-fund-documents](http://im.natixis.com/intl/intl-fund-documents))

**En France:** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**Au Luxembourg:** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**En Belgique:** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

**En Suisse** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable